

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/02/2020040571/justel>

---

Dossier numéro : 2020-03-02/01

## Titre

2 MARS 2020. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 21 février 2018 fixant la répartition des zones en catégories visées à l'article 14/1 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Source : INTERIEUR

Publication : Moniteur belge du 10-03-2020 page : 14639

Entrée en vigueur : 01-01-2020

---

## Table des matières

Art. 1-2

---

## Texte

Article [1er](#). Dans l'annexe à l'arrêté ministériel du 21 février 2018 fixant la répartition des zones en catégories visées à l'article 14/1 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, le numéro de la catégorie mentionnée pour la zone de secours Brabant wallon est remplacé par " 3 ".

[Art.](#) 2. Le présent arrêté produit ses effets le 1er janvier 2020.